

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2023/02

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 24 février 2023 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique ;

Séance publique

2. Réduction de la période de service provisoire d'un employé communal ;
3. Urbanisme : modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune ;
4. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation de contrats de bail ;
 - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
5. Finances : approbation de titres de recette ;
6. Approbation de conventions ;
7. Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
8. Autorisation d'ester en justice ;
9. Associations sans but lucratif – dépôt de statuts – prise de connaissance ;
10. Questions émanant des conseillers ;
11. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 17 février 2023.

Le collège des bourgmestre et échevins.